



# newsletter

FEDELIMA Fédération des Lieux de Musiques Actuelles

## PROCHAINEMENT



## RAPPEL !

**RAFFUT! – Les Rencontres de la FEDELIMA** auront lieu les 4, 5, 6 juillet à Pau !  
Toutes les informations pratiques (inscription, hébergement, programme) sont disponibles sur :  
[www.raffut.fedelima.org](http://www.raffut.fedelima.org)

## ADHÉRENTS

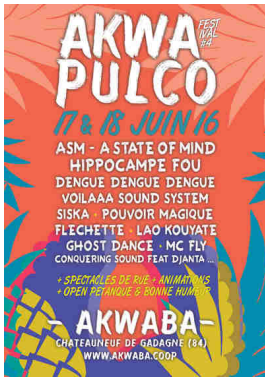
Zurban – le festival des cultures urbaines à Beauvais du 8 au 12 juin !

L'**ASCA** organise la 4ème édition de son festival des cultures urbaines à Beauvais du 8 au 12 juin. Projection, ciné-tchatche, ciné-débat, initiation au graffiti et concerts seront proposés tout au long de ces cinq jours !



Retrouvez toute la programmation sur le site de l'**ASCA** !

Festival AKWAPULCO – les 17 et 18 juin à Châteauneuf-de-Gadagne



**Akwaba** fête également la 4ème édition de son "festival fait-maison" et met l'Afrique à l'honneur avec, comme à son habitude, un site complètement repensé et redécouvert.

Côté musique, une large sélection d'artistes locaux, nationaux et internationaux amèneront leur bonne humeur dans le Vaucluse !

Concerts, animations et spectacles de rue seront donc au rendez-vous à Châteauneuf-de-Gadagne : **retrouvez toute la programmation du festival.**

---

## Festival Bruisme #6 – du 22 au 26 juin à Poitiers

"Cinq jours de musiques bancales mais pas banales pour oreilles curieuses, avisées ou flâneuses".

Voilà comment **Jazz à Poitiers** décrit **Bruisme**, un festival où se mélangent musiques improvisées, expérimentales, créatives...différentes ! Grâce à de multiples partenariats pictaviens, les festivités investiront Poitiers du 22 au 26 juin dans de nombreux lieux de vie, lieux de culte et lieux culturels !



**La programmation en un clin d'œil !**

---

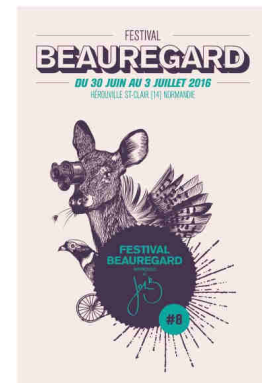
## Festival Beaugard – du 30 juin au 3 juillet à Hérouville St-Clair (Caen)

Le festival Beaugard aura lieu du jeudi 30 juin au dimanche 03 juillet, à Hérouville St-Clair (Caen).

Cette année PJ Harvey, The Kills, The Chemicals Brothers, Beck se rendront au cœur de la Normandie. Vous pouvez dès à présent faire votre demande d'accréditation PRO pour le festival Beaugard, sur **cette page** !

Pour information, le pass PRO, qui donne accès à l'espace VIP du festival (et au parking VIP), est disponible aux tarifs suivants :  
1 jour 37€ / 2 jours 63€ / 3 jours 85€ / 4 jours 110€.

Vous avez jusqu'au 21 juin pour faire votre demande.



---

## Retour sur les 5 ans de la Sirène : souvenirs, souvenirs...!



En avril dernier, **la Sirène** fêtait ses 5 ans en 5 jours dans une quinzaine de lieux rochelais. L'association XLR revient en image sur cette "traversée", avec une **vidéo** qui nous fait revivre ces 5 jours de festivités !

Un **blog** a aussi été créé à l'occasion, permettant aux spectateurs, abonnés, artistes, techniciens, partenaires et médias de **témoigner** des bons moments passés ces cinq dernières années dans la salle rochelaise !

---



## Observation Participative et Partagée (OPP) 2014 et 2015

**OPP 2014** : Chaque structure ayant participé à l'**Observation Participative et Partagée (OPP)** 2014 recevra dans la première quinzaine de juin une fiche de vérification/validation récapitulative des informations renseignées dans ses 4 questionnaires sur GIMIC. Ces fiches doivent permettre de faire remonter à **Hyacinthe**, au bureau de la fédération, des erreurs de saisies ou des informations incorrectes pouvant encore exister. Les chiffres clés de l'OPP 2014 de la FEDELIMA seront produits suite à cette phase de validation. Nous comptons fortement sur votre réactivité !

**OPP 2015** : Après discussion avec le groupe de travail OPP de la FEDELIMA, les sessions de mise à jour de vos informations d'activité sur GIMIC seront désormais lancées plus tôt dans l'année. Initialement, elles couraient de novembre à décembre/janvier. Désormais, elles seront lancées en juin pour se terminer fin septembre. Ce décalage doit permettre de ne pas surcharger les personnels des lieux sur la période de fin d'année et de disposer plus tôt des données d'activité des lieux. La prochaine OPP 2015 débutera donc fin juin 2016.

---

## Inscriptions aux listes de discussions de la FEDELIMA

Si vous souhaitez vous inscrire ou vous désinscrire aux listes de discussions de la FEDELIMA, vous pouvez désormais contacter **Benjamin Fraigneau** qui recevra toutes vos demandes. Pour information, **le listing de l'ensemble des listes de discussions** est maintenant accessible en ligne sur le site internet de la FEDELIMA.

---

## Application des tarifs réduits entre adhérents de la FEDELIMA

L'Assemblée Générale de mars 2016 qui s'est déroulée à Mâcon a réaffirmé le principe de solidarité entre adhérents. Pour rappel, ce principe incite les salles de la FEDELIMA à faire profiter les spectateurs abonnés ou adhérents de leurs tarifs réduits à un autre lieu membre de la fédération. Par exemple, un spectateur abonné à Stereolux à Nantes peut profiter d'une place à tarif réduit au Fuzz'Yon à La roche sur Yon en présentant sa carte d'adhérent/abonné (et vice versa).



## Le Live DMA et la FEDELIMA au Primavera Pro festival !

**PRIMAVERA  
PRO 2016**

Depuis trois années déjà, la FEDELIMA et le **Live DMA** participent aux rencontres professionnelles en marge du Primavera Sound Festival. Le Live DMA y co-organise alors la deuxième édition du **Congrès International des salles de concert**.

Le **rôle de la musique live** dans le développement culturel et social des villes (avec les témoignages d'élus de Paris, Berlin, Glasgow et Barcelone) et **la reconnaissance des salles de concert** au sein des différentes politiques publiques européennes font partie des grands thèmes

débatteurs lors de ce congrès.

Par ailleurs, le Live DMA a rendu publics les premiers résultats de **son enquête annuelle** et plusieurs membres de la FEDELIMA participent à des ateliers traitant des pratiques en amateur dans les musiques actuelles en Europe, mais aussi de l'évolution des circuits de programmation en Europe.

## SECTEUR

### LCAP : Oui au conventionnement !

Dans les multiples rebondissements liés à la discussion de la Loi création, architecture et patrimoine, un **amendement** est passé lors de la séance pour la deuxième lecture au Sénat du 24,25 et 26 mai derniers, porté par Mme Marie-Christine Blandin.



Il introduit dans le corps de la loi le principe de conventionnement par l'État des structures/projets non labellisés, et c'est une très bonne chose ! Nous restons cependant vigilants, en éveil et en action sur le sujet de la LCAP ainsi que sur les décrets et arrêtés qui en découleront. La dernière séance du GTLIMA du vendredi 20 mai nous a permis de porter, avec le SMA et le SNAM-CGT, une version entièrement réécrite par le groupe de travail mixte FEDELIMA/SMA du projet d'arrêté relatif au label SMAC. La réception de cette démarche a été bonne, nous attendons maintenant de voir comment va s'en emparer le ministère.

Nous vous tiendrons informés des prochaines avancées ! N'hésitez pas à **contacter Véra** si vous avez des questions ou des observations. La FEDELIMA vous remercie pour les nombreux relais de la lettre vers vos députés et sénateurs !

### Le régime de l'intermittence, où en est-on ?

Dans le cadre des négociations sur l'assurance chômage, l'agenda social a ouvert, fin mars 2016, les négociations sur les règles d'indemnisation chômage des artistes et techniciens intermittents. Cette année, pour la première fois, les règles propres au «régime» des intermittents du spectacle sont négociées «à part», c'est-à-dire entre représentants du secteur. En amont de ces négociations, le 24 mars, une lettre de cadrage avait été proposée par le MEDEF (signée par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC) qui imposait un effort global d'économies pour 185 millions d'euros d'ici 2018 sur le régime de l'intermittence, mais qui suggérait également que l'État en compense une partie, estimée à 80 millions...

Un mois et de nombreuses mobilisations après, entre le 28 avril et le 02 mai 2016, un accord de branche a été trouvé entre l'ensemble des organisations syndicales salariales et patronales concernant les Annexes VIII et X de la convention Unédic, Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

### Quid de l'accord du 28 avril ?

Cet accord globalement jugé « acceptable » propose un retour aux 507 heures sur 12 mois, un retour à la date anniversaire pour le calcul des droits, une neutralisation des baisses d'indemnisation après un congé maternité, un début de prise en compte des arrêts maladie pour les affectations longues durées. Les employeurs ont concédé une augmentation de la cotisation patronale de 1% et la suppression des abattements pour frais professionnels. Enfin, cet accord doit faire l'objet d'un chiffrage précis par un comité d'experts indépendants et vérifier qu'il est bien compatible avec le cadrage initial financier d'économie.

### Une réaction de l'État

Dans le même sens, le Premier ministre a annoncé dans la foulée la mise en œuvre d'un fonds de soutien à l'emploi pour les intermittents du spectacle, financé par l'État à hauteur de 90 millions d'euros. Mais à ce stade, cet accord pour l'instant de branche doit encore franchir l'étape interprofessionnelle de l'Unédic et être soumis à l'expertise du comité d'experts.

### L'évaluation du comité d'expertise

Le 24 mai 2016, le comité d'experts rend son avis sur l'accord du 28 avril. Il estime que l'accord et son avenant permettront une économie comprise entre 84 et 93 millions d'euros. Ajoutée au fonds de soutien promis par l'État, l'économie globale qui pourrait être ainsi réalisée serait donc très proche des 185 millions d'euros initialement demandé par le MEDEF.

### La 7ème séance de négociations interprofessionnelles du lundi 30 mai

A un mois de l'expiration de l'actuelle convention chômage, la séance du 30 mai avait pour objectif d'examiner l'accord négocié par la branche spectacle elle-même. Cependant, cette journée a pris des allures de retour en arrière puisque les trois confédérations CFTD/CFTC /CFE-CGC ont déclaré que "l'accord ne pouvait pas être intégré en l'état à l'accord interprofessionnel" et le MEDEF n'envisage pas une entrée en vigueur du texte au premier juillet prochain.

L'Etat a quant à lui affirmé, via un communiqué du Premier Ministre, qu'il "prenait actes des remarques faites" et serait "prêt à prendre en charge certaines mesures de l'accord au titre du fonds de professionnalisation et de solidarité". Il propose également aux partenaires sociaux la mise en place d'un "comité de suivi de l'accord associant l'ensemble des parties prenantes".

L'**UFISC** (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), dont la FEDELIMA est membre, reste en éveil et actif sur ce sujet !

---

### La FEDELIMA soutient l'appel du Collectif des Associations Citoyennes à participer à la mobilisation sociale !

Le **CAC** invite les associations citoyennes à participer à la mobilisation sociale en signant **un appel** rendu public le 2 juin.

Face à la surdité du gouvernement qui ignore les centaines de milliers de manifestants dans la rue et les pistes de renouvellement de l'action publique, la FEDELIMA et les autres signataires de l'appel incitent les associations citoyennes à **participer massivement à la manifestation nationale du 14 juin** « contre la loi travail, contre les SIB et contre les atteintes aux libertés » et « pour la démocratie, les droits fondamentaux et le vivre ensemble ».



Vous aussi, **signez et faites signer cet appel** autour de vous !

---

### Les modalités de programmation 2017 de l'Institut français évoluent



Le département des échanges et des coopérations artistiques (DECA) de l'Institut français a choisi de revoir le mode d'élaboration de sa programmation pour 2017. Retrouvez toutes les informations nécessaires **sur ce document**.

---

### Focus sur les SMAC en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes – jeudi 16 juin à la NEF

Le **Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes** (PRMA) organise une table ronde sur les 16 lieux en ALPC qui sont labellisés "Scène de Musiques Actuelles" (SMAC). À l'heure de la reconfiguration des politiques publiques (Loi Création, redéfinition du Label

SMAC, fusion des régions), des démarches innovantes ouvrent la voie depuis plusieurs années à des formes originales de labellisation portées par plusieurs acteurs sur un territoire. A quels enjeux (territoriaux, culturels, économiques) répondent ces "SMAC en coopération" ? Quelles sont les conditions nécessaires à leur émergence (et permanence) ? Quelles réalités de terrain et quelles perspectives en région ALPC ?

**Il est encore possible de vous inscrire à cette table ronde** qui aura lieu **jeudi 16 juin** à la NEF, de 14h00 à 16h15.

---

### Table ronde sur la norme ISO 20121 – Festival de Thau vendredi 22 juillet

Du 18 au 24 juillet aura lieu la 26<sup>ème</sup> édition du **Festival de Thau**, connu pour son engagement dans une démarche de développement durable. L'édition 2016 du festival maintient cette dynamique et propose des "**Eco-dialogues**" inspirés par les cinq thèmes du film « Demain » de Mélanie Laurent et Cyril Dion, primé aux Oscars 2016.

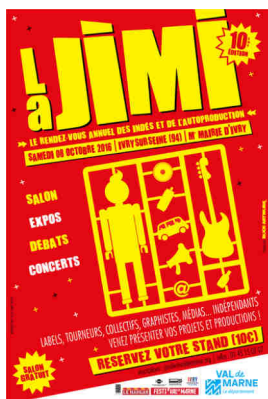
Ces rencontres seront donc l'occasion d'aborder, lors d'une table ronde organisée le 22 juillet, **les enjeux liés à la norme ISO 20121 comme système de management responsable des événements** et d'analyser les différentes perspectives pour les structures engagées dans cette démarche.

Si vous souhaitez témoigner ou simplement assister à cette table ronde, merci de contacter **Christine Goby**.



---

### JIMI : la Journée des Initiatives Musicales Indépendantes – clôture des inscriptions !



La **JIMI** est le rendez-vous annuel des structures indés (labels, tourneurs, collectifs, fanzines, webzines, fédérations, radios, autoproductions...). Ouvert au public comme aux professionnels, cet événement accueillera, **les vendredi 7 et samedi 8 octobre** à **Ivry-sur-Seine**, une centaine d'exposants pour se retrouver, réfléchir, discuter et s'informer grâce à un salon des forums, des points d'infos, des expos...

Si vous souhaitez vous aussi faire découvrir votre projet, il n'est pas encore trop tard ! Vous pouvez encore vous **inscrire jusqu'au 15 juin** !

## AGENDA

### JUIN 2016

Mercredi 8 > Conseil d'Administration UFISC à Paris

Mardi 14 > GTLIMA à Paris (14h-18h)

### JUILLET 2016

Lundi 4 au mercredi 6 > RAFFUT! - Les Rencontres de la FEDELIMA à Ampli (Pau)

### SEPTEMBRE 2016

Lundi 12 septembre au mercredi 14 > Rencontres nationales ruralité au Club (Rodez)



**11 rue des Olivettes  
44000 Nantes - FRANCE  
02 40 48 08 85**

[contact@fedelima.org](mailto:contact@fedelima.org) - [www.fedelima.org](http://www.fedelima.org)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur "Votre entreprise" vous pouvez vous désinscrire